

## Une interprétation du passé : plaques commémoratives et histoire de la Nouvelle-France

Rémi Chénier

Number 58, Summer 1999

Présences en Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7744ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chénier, R. (1999). Une interprétation du passé : plaques commémoratives et histoire de la Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, (58), 60–61.

# Une interprétation du passé : plaques commémoratives et histoire de la Nouvelle-France

**C**ommémorer : rappeler le souvenir d'une personne, d'un événement ; se souvenir, garder en mémoire... Voilà une aspiration légitime, répandue et universelle, qui n'est pas l'apanage d'un individu, d'un organisme ou d'un État et qui adopte, selon son application, une connotation et une envergure variées. Des humbles pierres tombales jusqu'aux structures les plus majestueuses, l'homme, en quête d'une certaine im-

mortalité, a cherché à perpétuer son souvenir et celui d'êtres, d'événements ou de lieux qui transcendent le quotidien. *A priori*, une telle vision est élitiste et, parfois inconsciemment, discriminatoire. On y retrouve le culte des héros légendaires, celui des épopées militaires et des sommités économiques, politiques, religieuses ou autres.

La commémoration se fait le reflet d'une société et de sa culture. Même à

l'échelle internationale, l'apposition de plaques constitue, sans doute, le moyen le moins dispendieux, le plus durable et le plus visible de répondre aux impératifs de commémoration.

L'analyse des plaques commémoratives concernant la Nouvelle-France, apposées par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), au Québec, témoigne d'une conception de l'histoire du Canada, vue par certains spécialistes et telle qu'on a voulu la transmettre au grand public.

À partir de demandes provenant d'individus ou d'organismes multiples, la Commission examine les différentes soumissions qui lui sont présentées et, selon certains critères, conseille le ministre responsable quant à l'importance historique et/ou architecturale nationale des sujets proposés, que ce soit des lieux, des événements, des personnages ou des structures.

Selon la recommandation de la Commission, la commémoration peut revêtir diverses formes (monument distinctif, création d'un parc historique national, etc.), mais la plus usuelle consiste à apposer une plaque bilingue ou, dans des cas exceptionnels (langue autochtone, par exemple), trilingue.

Depuis la création de la CLMHC, 198 plaques ont été apposées au Québec, ce qui représente environ 16 % de celles dévoilées au Canada. Un peu plus du quart de ces plaques (57/198) s'attachent, en tout ou en partie, à l'histoire de la Nouvelle-France, dont 29 pour la région de Montréal et 19 pour celle de Québec. Plus de la moitié d'entre elles se retrouvent dans les principales villes : Québec, Montréal, Trois-Rivières et Gaspé. Ceci témoigne du déroulement de la colonisation et de l'importance des centres urbains, notamment celle de la capitale de la Nouvelle-France qui revendique quelque 70 % des plaques de la région de Québec.

Un examen de la répartition chronologique des plaques révèle des temps forts (50,9 % de celles-ci sont dévoilées dans les années 1920 et 1930) et des temps creux (on n'enregistre que 11 plaques entre 1940 et 1979), ainsi qu'une reprise qui semble s'amorcer à partir de 1980 (29,8 % des plaques jusqu'en 1998).

Comment expliquer le tout? Les années fortes correspondent à celles où le brigadier-



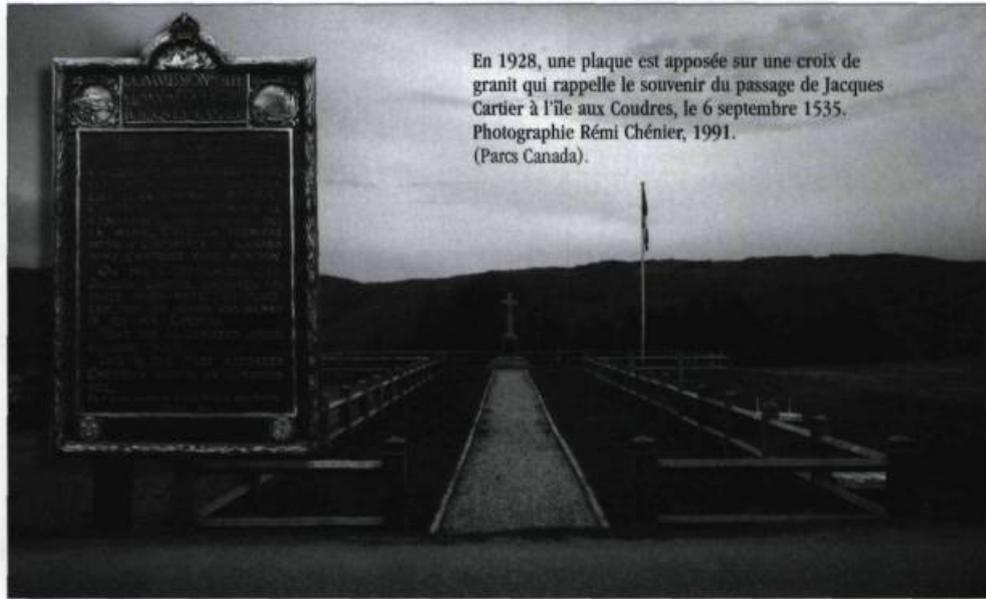
En 1927, une plaque a été apposée sur le monument à Madeleine de Verchères réalisé par le sculpteur Philippe Hébert, en 1919. Photographie Rémi Chénier, 1991. (Pares Canada).

général E. A. Cruikshank est président de la CLMHC. Au Québec, il est secondé par des gens dynamiques, entre autres par Benjamin Sulte (jusqu'en 1923) et le juge Édouard Fabre-Surveyer, à partir de 1933. En ces débuts, les sujets de commémoration sont nombreux, car plusieurs organismes et sociétés veulent se départir de biens à valeur patrimoniale, notamment dans le domaine militaire.

Les périodes creuses sont marquées par la Seconde Guerre mondiale, la Révolution tranquille et la recherche d'une plus grande autonomie des provinces. La reprise des années 1980 est redevable, en partie, aux efforts déployés par le bureau régional de Parcs Canada, à Québec, afin de mettre en œuvre le programme de dévoilement de plaques commémoratives dans cette province. Il y avait alors un arriéré important à rattraper ce qui explique la fréquence des plaques concernant l'histoire de la Nouvelle-France.

On a souvent prétendu que l'apposition de plaques commémoratives allait de pair avec l'évolution de l'historiographie. Est-ce le cas?

Les plaques peuvent se répartir sous cinq rubriques. Elles rappellent dix-huit personnages, dont le tiers relève du domaine administratif (le gouverneur Vaudreuil, les in-



En 1928, une plaque est apposée sur une croix de granit qui rappelle le souvenir du passage de Jacques Cartier à l'île aux Coudres, le 6 septembre 1535. Photographie Rémi Chénier, 1991. (Parcs Canada).

plus du tiers des plaques ; elle est suivie des domaines de l'exploration (21,1 %) (Jacques Cartier, Cavalier de La Salle, Louis Jolliet...), religieux (17,5 %) (Marguerite Bourgeoys, mère d'Youville, M<sup>re</sup> de Saint-Vallier, le Séminaire de Québec...) et administratif (10,5 %), alors que le commerce et la colonisation (Charles Aubert de La Chesnaye, le chemin royal...) revendiquent quelque 10 % des plaques.

Une comparaison des plaques des régions administratives de Montréal et de Québec démontre que le fait militaire est davantage commémoré dans la région montréalaise (influence de la colonisation de la vallée du Richelieu, fréquence des démêlés avec les Iroquois, proximité de la frontière des colonies anglaises, etc.) qu'à Québec, où l'accent est mis sur la politique.

Ces quelques statistiques reflètent une interprétation traditionnelle de l'histoire consacrée aux dirigeants, aux découvreurs et aux explorateurs, aux premiers établissements, aux forts et aux batailles.

La première plaque apposée au Québec est celle des Forges du Saint-Maurice ; elle date de 1923. Pourtant, c'est l'une des rares à faire état d'un aspect économique et la seule à évoquer l'industrie en Nouvelle-France. On est loin des préoccupations «historiographiques» récentes de la Commission alors que seulement deux plaques traitent des Autochtones (celle sur Donnacona, au parc Cartier-Brébeuf, à Québec, et celle sur le fort Saint-Louis, à Kanawake) et six concernent les femmes (surtout des religieuses), même si, depuis les années 1980, on accorde plus d'importance aux communautés religieuses et à leur œuvre (les jésuites, les ursulines de Québec et de Trois-Rivières...).

Depuis 1923, près du tiers des plaques relatives à la Nouvelle-France ont été remplacées à cause de leur usure, leur désuétude, le bilinguisme, un changement d'emplacement ou des demandes spécifiques. Dans les cas les plus déplorables, cette substitution s'est effectuée à la suite de vols et de vandalisme. On a alors profité de ces remplacements pour actualiser le contenu des plaques.

Les plaques commémoratives ont une valeur symbolique et honorifique. Elles équivalent à une décoration, une récompense, sans effet coercitif, car leurs dépositaires n'ont d'autre obligation que d'entretenir les lieux où elles se situent en bon état. Quoique d'abord destinées à identifier certains éléments de notre patrimoine, elles ont également servi à stimuler la fierté et l'identité nationales. Leur valeur peut être remise en question, notamment comme outil pour évoquer le passé. Mais, fait peut-être étonnant, les gens lisent ces plaques dont le volet éducatif a toujours constitué l'une des priorités de la CLMHC.

Il est significatif, qu'aujourd'hui, certaines de leurs données se retrouvent sur un site virtuel créé à l'intention des écoles. Ces plaques recèlent, de plus, un potentiel touristique qui débouchera, peut-être, sur des circuits piétonniers ou d'autres moyens de mise en valeur de notre histoire et de notre patrimoine. ♦

**Rémi Chénier est conseiller, commémoration et documentation, patrimoine culturel et biens immobiliers, Parcs Canada, Québec.**



Le monument à Jacques Cartier (Gaspé). Composé de six stèles, cette œuvre a été réalisée par la famille Bourgault-Legros. (Pierre, Jean-Julien, Gil), en 1984. (Parcs Canada).

tendants Hocquart et Talon, Maisonneuve...) ; seize ouvrages, dont plus de 60 % à caractère militaire (les forts de Longueuil, Lennox, Richelieu, Saint-Jean...) ; douze événements, les trois quarts étant militaires (les batailles de Laprairie, du Long-Sault, de Montmorency, de la Restigouche...) ; neuf lieux divers (du berceau de Montréal à Tadoussac) et deux thèmes (l'œuvre des ursulines de Trois-Rivières, par exemple).

Toutes catégories comprises, la primauté du secteur militaire est évidente, avec